

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 16990 Numéro SIREN : 692 040 348 Nom ou dénomination : A LA MAREE
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt 9225

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/9225

Déposant :

Nom/dénomination : A LA MAREE

Forme juridique : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

N° SIREN : 692 040 348

N° gestion : 1986 B 16990



①

BILAN — ACTIF

FIF N° 2050-SD 2019

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise : A LA MAREE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
Adresse de l'entreprise : 2 PLACE DES PECHEURS 94150 RUNGIS Durée de l'exercice précisée : 12Numéro SIRET : 6 9 2 0 4 0 3 4 8 0 0 0 1 7Exercice : 2019
Net : 18

		Bruit 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	335 388
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	5 412
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Termes	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	82 666
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	172 859
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 456 079
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	1 829
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	6 100
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	42 794
TOTAL (II)		BJ	BK	1 717 016
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	225 492
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	102 627
	Autres créances (3)	BZ	CA	103 899
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	500 000
Cumpes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	403 091
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	29 908
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 365 017
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	2 127 837

Renvois (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : * Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



J. H. L.

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		A LA MAREE		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 368 000...)	DA	368 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	36 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	960 035		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	15 072		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	1 379 907	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	31 415		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	243 313		
	Dettes fiscales et sociales	DY	437 718		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	32 265		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 195		
	TOTAL (IV)	EC	747 930		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 127 837		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	741 474			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	980			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



J. H. L.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Désignation de l'entreprise : A LA MAREE		Néant ☐ *	
		Exercice N	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires
		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FC
	Production vendue { biens * services *	FD	FE
		FC	FI
		FJ	FL
	Chiffres d'affaires nets *		
	Production stockée *		FM
	Production immobilisée *		FN
	Subventions d'exploitation		FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)		FP
	Autres produits (1) (11)		FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *		FS
	Variation de stock (marchandises) *		FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *		FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *		FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX
	Salaires et traitements *		FY
	Charges sociales (10)		FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions	Sur immobilisations	GA
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GC
	Autres charges (12)	GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GE
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GF
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	GG
Perte supportée ou bénéfice transféré *		GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GJ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GL	
	Différences positives de change	GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GN	
	Total des produits financiers (V)	GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GP	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GQ	
	Différences négatives de change	GR	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GS	
	Total des charges financières (VI)	GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GU	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GV	
		GW	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

l'annuaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A LA MAREE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	10 769
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	10 769
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	133
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	133
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	10 636
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	14 909
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 683 791
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 668 719
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	15 072
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	15 603
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	25 151
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
PROD FIDES + PRD FRS			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES			133	10 769	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 127 836,86 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 15 071,57 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/04/2019 par les dirigeants

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL FIDUCIAIRE DE LA SEINE-ST-DENIS



[Signature]

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Le CICE 2018 est comptabilisé pour 81 941 euros.

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 335 388

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	335 388		335 388	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	335 388		335 388	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 479 836

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	340 800			340 800
Immobilisations corporelles	1 995 876	98 154	5 717	2 088 312
Immobilisations financières	52 643			50 723
TOTAL	2 389 319	98 154	5 717	2 479 836

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 717 016

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 412			5 412
Immobilisations corporelles	1 625 993	91 328	5 717	1 711 604
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 631 405	91 328	5 717	1 717 016

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	335 388	0	335 388	Non amortiss.
Autres immos.incorporel.	5 412	5 412	0	9 ans
Constructions	147 770	82 666	65 104	33 ans
Matériel d exploitation	234 331	172 859	61 472	de 1 à 10 ans
Inst.agenc.divers	1 646 444	1 402 372	244 072	de 3 à 10 ans
Mat.bureau & informatique	17 862	16 427	1 435	de 1 à 7 ans
Mobilier	41 904	37 279	4 626	de 3 à 10 ans
TOTAL	2 429 112	1 717 016	712 096	



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 285 328**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	48 894		48 894
Actif circulant & charges d'avance	236 434	236 434	
TOTAL	285 328	236 434	48 894

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 30 283

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	29 663
Autres créances	
Disponibilités	620
TOTAL	30 283

3.5 - Charges constatées d'avance = 29 908

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 368 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	23000	16,00	368 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	23000	16,00	368 000

4.2 - Etat des dettes = 747 930

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	31 415	24 959	6 456	
Dettes financières diverses	23	23		
Fournisseurs	243 313	243 313		
Dettes fiscales & sociales	437 718	437 718		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	32 265	32 265		
Produits constatés d'avance	3 195	3 195		
TOTAL	747 930	741 474	6 456	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 306 294

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	1 003
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	65 378
Dettes fiscales & sociales	239 913
Autres dettes	
TOTAL	306 294

4.4 - Produits constatés d'avance = 3 195

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



[Signature]

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 4 643 762

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	4 025 967	86,70 %
Prestations de services	592 653	12,76 %
Produits des activités annexes	25 142	0,54 %
TOTAL	4 643 762	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SARL FIDUCIAIRE DE LA SEINE-ST-DENIS



8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 30 283

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	29 663
Factures a etablr(418100)	29 663
Disponibilités :	620
Interets courus sur placements(518700)	620
TOTAL	30 283

8.2 - Charges constatées d'avance = 29 908

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d_avance(486000)	29 908
TOTAL	29 908

8.3 - Charges à payer = 306 294

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	1 003
Interets courus pret(168800)	23
Interets courus(518600)	980
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	65 378
Fournis.fact.non parvenue(408100)	65 378
Dettes fiscales et sociales :	239 913
Conges a payer(428200)	140 062
Participation(428400)	14 909
Charges sur cp(438200)	56 025
Org.soc. autr.ch. a payer(438600)	28 337
Etat charges a payer(448600)	580
TOTAL	306 294

8.4 - Produits constatés d'avance = 3 195

Produits constatés d'avance	Montant
Produits contates d'avance(487000)	3 195
TOTAL	3 195



[Signature]

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	368 000	368 000	368 000	368 000	368 000
b) Nombre d'actions émises	23 000	23 000	23 000	23 000	23 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 643 762	4 570 957	4 886 408	4 771 325	4 755 952
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	106 399	112 497	113 644	153 688	156 188
c) Impôt sur les bénéfices				5 040	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	106 399	112 497	113 644	148 648	156 188
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	15 072	14 518	14 399	55 279	61 751
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés	14 909	15 000	15 495	16 084	15 814
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	5	5	5	6	7
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1	1	1	2	3
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	48				
b) Montant de la masse salariale	1 513 677	1 529 506	1 572 361	1 678 260	1 583 226
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales..)	544 855	532 512	569 568	586 884	538 776

Observations complémentaires

SARL FIDUCIAIRE DE LA SEINE-ST-DENIS



[Signature]

A LA MAREE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 368 000 euros
Siège social : Place des Pêcheurs
94150 RUNGIS
692 040 348 RCS CRETEIL

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF

Nous vous rappelons que les conventions suivantes autorisées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies :

Convention de prestations de services avec la société MLB FINANCES, dont notre société détient 20,01% du capital :

Personnes concernées : Monsieur Christian LE PUY (Président du Directoire de A LA MAREE et Président de MLB FINANCES)
 Monsieur Paul LE PUY (Président du conseil de surveillance d'A LA MAREE et associé de MLB FINANCES)

Un contrat de prestations de services a été conclu le 1^{er} janvier 2017 entre la société A LA MAREE et la société MLB FINANCES définissant les prestations assurées par la société MLB FINANCES pour le compte de la société A LA MAREE. Il s'agit notamment de prestations d'assistance et de conseils en matière de gestion commerciale et communication, gestion comptable et administrative, ressources humaines et gestion sociale, services administratifs et informatique.

Le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2018 s'élève à 314 586 euros HT.

Convention de location et blanchissage de linge avec la société LAVERIE DU MIN, dont notre société détient 60% du capital :

Personnes concernées : Monsieur Christian LE PUY (Président du Directoire de A LA MAREE et gérant de LAVERIE DU MIN)

Le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2018 s'élève à 79.347,96 euros HT.

PVP.



INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

M. Guy BONNISSEAU

- Membre du conseil de surveillance de la société A LA MAREE

M. Bernard FOURIER

- Membre du directoire de la société A LA MAREE

M. Paul LE PUY

- Membre et Président du conseil de surveillance de la société A LA MAREE

M. Christian LE PUY

- Gérant de la société SARL LAVERIE DU M.I.N
- Président de la société SAS M.L.B Finances
- Membre et Président du Directoire de la société A LA MAREE

Mme Christiane LE PUY

- Membre du conseil de surveillance de la société A LA MAREE.

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Le Conseil de surveillance
Paul LE PUY



AUDITEURS & CONSULTANTS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris – Ile de France

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A LA MAREE

S.A. AU CAPITAL DE 368 000 €

Place des Pêcheurs

M.I.N. RUNGIS

94150 RUNGIS

R.C.S. CRETEIL 692 040 348

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

(sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

Espace Descartes – 12 rue Albert Einstein
77420 Champs sur Marne
Tél. 01 70 01 71 00 – Fax. 01 70 01 71 18
contact@auditeurs-consultants.com

Société à responsabilité limitée au capital de 328 000 Euros - RCS Meaux B 434 495 693 - APE 6920 Z



A LA MAREE

Société Anonyme au Capital de 368 000 €

**Place des Pêcheurs
M.I.N. RUNGIS**

94150 RUNGIS

R.C.S. CRETEIL 692 040 348

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018



A LA MAREE

Société Anonyme au Capital de 368 000 €

**Place des Pêcheurs
M.I.N. RUNGIS**

94150 RUNGIS

R.C.S. CRETEIL 692 040 348

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Associés de la société A LA MAREE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A LA MAREE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société A LA MAREE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de la gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir des fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champs sur Marne, le 12 juin 2019

Le commissaire aux comptes
AUDITEURS & CONSULTANTS

Jean-François LE HEN

ANNEXE AU RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	335 388		335 388	15,76	335 388	14,68
Autres immobilisations incorporelles	5 412	5 412				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	147 770	82 666	65 104	3,06	68 156	2,98
Installations techniques, matériel & outillage industriels	234 331	172 859	61 472	2,89	70 470	3,09
Autres immobilisations corporelles	1 706 211	1 456 079	250 133	11,76	231 257	10,12
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 829		1 829	0,09	1 829	0,08
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	6 100		6 100	0,29	8 020	0,35
Autres immobilisations financières	42 794		42 794	2,01	42 794	1,87
TOTAL (I)	2 479 836	1 717 016	762 820	35,85	757 914	33,18
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	225 492		225 492	10,60	226 556	9,92
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	102 627		102 627	4,82	143 309	6,27
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	150		150	0,01		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	81 941		81 941	3,85	96 363	4,22
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 689		21 689	1,02	29 538	1,29
. Autres	119		119	0,01	6 257	0,27
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	23,50	500 000	21,89
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	403 091		403 091	18,94	494 093	21,63
Charges constatées d'avance	29 908		29 908	1,41	30 221	1,32
TOTAL (II)	1 365 017		1 365 017	64,15	1 526 338	66,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 844 853	1 717 016	2 127 837	100,00	2 284 251	100,00

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 368 000)	368 000	17,29	368 000	16,11
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	36 800	1,73	36 800	1,61
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	960 035	45,12	945 517	41,39
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	15 072	0,71	14 518	0,64
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 379 907	64,85	1 364 835	59,75
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	30 435	1,43	60 136	2,63
. Découverts, concours bancaires	980	0,05	889	0,04
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	23	0,00	44	0,00
. Associés			13 844	0,61
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	243 313	11,43	346 336	15,16
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	208 243	9,79	203 062	8,89
. Organismes sociaux	186 805	8,78	185 241	8,11
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	42 090	1,98	52 210	2,29
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	580	0,03	5 856	0,26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	32 265	1,52	42 213	1,85
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	3 195	0,15	9 586	0,42
TOTAL(IV)	747 930	35,15	919 416	40,25
Ecart de conversion passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 127 837	100,00	2 284 251	100,00



COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens	4 025 967		4 025 967	86,70	3 967 998	86,81	57 969		1,48	
Production vendue services	617 794		617 794	13,30	602 959	13,19	14 835		2,48	
Chiffres d'Affaires Nets	4 643 762		4 643 762	100,00	4 570 957	100,00	72 805		1,59	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			718	0,02	1 061	0,02	-343		-32,32	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			25 151	0,54	42 970	0,94	-17 819		-41,46	
Autres produits			398	0,01	6 147	0,13	-5 749		-93,52	
Total des produits d'exploitation (I)			4 670 029	100,57	4 621 135	101,10	48 894		1,06	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 406 888	30,30	1 374 009	30,06	32 879		2,39	
Variation de stock (marchandises)			1 064	0,02	5 396	0,12	-4 332		-80,27	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 794	0,43	19 202	0,42	592		3,08	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			973 934	20,97	940 416	20,57	33 518		3,56	
Impôts, taxes et versements assimilés			70 073	1,51	72 032	1,58	-1 959		-2,71	
Salaires et traitements			1 513 677	32,60	1 529 506	33,46	-15 829		-1,02	
Charges sociales			544 855	11,73	532 512	11,65	12 343		2,32	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			91 328	1,97	97 979	2,14	-6 651		-6,78	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			31 372	0,68	31 155	0,68	217		0,70	
Total des charges d'exploitation (II)			4 652 985	100,20	4 602 206	100,68	50 779		1,10	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			17 044	0,37	18 928	0,41	-1 884		-9,94	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			854	0,02	815	0,02	39		4,78	
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			2 139	0,05	2 202	0,05	-63		-2,85	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			2 993	0,06	3 017	0,07	-24		-0,79	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			692	0,01	1 508	0,03	-816		-54,10	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			692	0,01	1 508	0,03	-816		-54,10	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			2 300	0,05	1 509	0,03	791		52,42	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			19 345	0,42	20 438	0,45	-1 093		-5,34	



Handwritten signature or initials.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 769	0,23	9 322	0,20	1 447	15,52
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	10 769	0,23	9 322	0,20	1 447	15,52
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	133	0,00	242	0,01	-109	-45,03
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	133	0,00	242	0,01	-109	-45,03
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 636	0,23	9 080	0,20	1 556	17,14
Participation des salariés (IX)	14 909	0,32	15 000	0,33	-91	-0,60
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 683 791	100,88	4 633 474	101,37	50 317	1,09
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 668 719	100,54	4 618 956	101,05	49 763	1,08
RÉSULTAT NET	15 072	0,32	14 518	0,32	554	3,82
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	15 603	0,34	16 268	0,36	-665	-4,08
Dont Crédit-bail immobilier						



A LA MAREE

2 PLACE DES PECHEURS

94150 RUNGIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 127 836,86 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 15 071,57 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/04/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Le CICE 2018 est comptabilisé pour 81 941 euros.

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 335 388

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	335 388		335 388	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	335 388		335 388	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 479 836

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	340 800			340 800
Immobilisations corporelles	1 995 876	98 154	5 717	2 088 312
Immobilisations financières	52 643			50 723
TOTAL	2 389 319	98 154	5 717	2 479 836

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 717 016

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 412			5 412
Immobilisations corporelles	1 625 993	91 328	5 717	1 711 604
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 631 405	91 328	5 717	1 717 016

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	335 388	0	335 388	Non amortiss.
Autres immos.incorporel.	5 412	5 412	0	9 ans
Constructions	147 770	82 666	65 104	33 ans
Matériel d exploitation	234 331	172 859	61 472	de 1 à 10 ans
Inst.agenc.divers	1 646 444	1 402 372	244 072	de 3 à 10 ans
Mat.bureau & informatique	17 862	16 427	1 435	de 1 à 7 ans
Mobilier	41 904	37 279	4 626	de 3 à 10 ans
TOTAL	2 429 112	1 717 016	712 096	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 285 328**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	48 894		48 894
Actif circulant & charges d'avance	236 434	236 434	
TOTAL	285 328	236 434	48 894

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 30 283

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	29 663
Autres créances	
Disponibilités	620
TOTAL	30 283

3.5 - Charges constatées d'avance = 29 908

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 368 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	23000	16,00	368 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	23000	16,00	368 000

4.2 - Etat des dettes = 747 930

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	31 415	24 959	6 456	
Dettes financières diverses	23	23		
Fournisseurs	243 313	243 313		
Dettes fiscales & sociales	437 718	437 718		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	32 265	32 265		
Produits constatés d'avance	3 195	3 195		
TOTAL	747 930	741 474	6 456	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 306 294

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	1 003
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	65 378
Dettes fiscales & sociales	239 913
Autres dettes	
TOTAL	306 294

4.4 - Produits constatés d'avance = 3 195

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 4 643 762

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	4 025 967	86,70 %
Prestations de services	592 653	12,76 %
Produits des activités annexes	25 142	0,54 %
TOTAL	4 643 762	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 30 283

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	29 663
Factures a etabli(418100)	29 663
Disponibilités :	620
Interets courus sur placements(518700)	620
TOTAL	30 283

8.2 - Charges constatées d'avance = 29 908

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d_avance(486000)	29 908
TOTAL	29 908

8.3 - Charges à payer = 306 294

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	1 003
Interets courus pret(168800)	23
Interets courus(518600)	980
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	65 378
Fournis.fact.non parvenue(408100)	65 378
Dettes fiscales et sociales :	239 913
Conges a payer(428200)	140 062
Participation(428400)	14 909
Charges sur cp(438200)	56 025
Org.soc. autr.ch. a payer(438600)	28 337
Etat charges a payer(448600)	580
TOTAL	306 294

8.4 - Produits constatés d'avance = 3 195

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	3 195
TOTAL	3 195

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	368 000	368 000	368 000	368 000	368 000
b) Nombre d'actions émises	23 000	23 000	23 000	23 000	23 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 643 762	4 570 957	4 886 408	4 771 325	4 755 952
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	106 399	112 497	113 644	153 688	156 188
c) Impôt sur les bénéfices				5 040	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	106 399	112 497	113 644	148 648	156 188
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	15 072	14 518	14 399	55 279	61 751
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés	14 909	15 000	15 495	16 084	15 814
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	5	5	5	6	7
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1	1	1	2	3
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	48				
b) Montant de la masse salariale	1 513 677	1 529 506	1 572 361	1 678 260	1 583 226
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	544 855	532 512	569 568	586 884	538 776

Observations complémentaires



[Signature]

A LA MAREE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 368 000 euros
Siège social : Place des Pêcheurs
94150 RUNGIS
692 040 348 RCS CRETEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'attribuer le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à **15 071,57 euros** auquel s'ajoute la somme prélevée sur le compte "autres réserves" de 19 428,43 euros, pour former un bénéfice distribuable de 34 500 euros, à titre de dividendes aux actionnaires, soit 1,50 euros par action.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 27 597 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 6 903 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2019

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.


COPIE CERTIFIÉE CONFORME

